

N°214 – janvier 2021

Les informations contenues dans ce numéro sont suspectibles d'être modifiées ou annulées en fonction de l'évolution sanitaire actuelle. Pour des informations de dernière minute, vous pouvez consulter le site internet : www.dinge.fr ou télécharger l'application PanneauPocket.

Infos Municipales

Principaux points étudiés en séance du Conseil Municipal du 10 décembre 2020 :

- Assainissement : subvention à la FGDON
- Demande de subvention : enrichissement du fond DVD à la bibliothèque
- Association Dingé Jumelage : désignation des délégués

<u>Prochains conseils municipaux</u>: les **jeudis 14 janvier** et **4 février**.

La présence du public ne sera possible qu'en fonction des mesures sanitaires en vigueur.

Vœux du maire

En raison de la crise sanitaire actuelle qui oblige à limiter les réunions publiques, Madame la Maire et l'ensemble de l'équipe municipale ont pris la décision que la traditionnelle cérémonie des vœux organisée au mois de janvier, n'aura pas lieu en 2021. En effet, ce rendez-vous annuel doit conserver son caractère convivial et amical et ne saurait s'accorder avec des risques de mise en danger de la santé des habitants.

Permanences en mairie : Avocat conseil

Maître De Moy, avocat au barreau de Rennes, propose gratuitement des entretiens d'une demi-heure. Une permanence est assurée le mardi 26 janvier 2021 l'après-midi de 15h à 17h. Il est nécessaire de prendre rendez-vous au préalable à la Mairie.

CCAS

Après-midi récréatifs

Les après-midi récréatifs du mois de janvier 2021 sont annulés, ils reprendront en fonction de l'évolution de la crise sanitaire.

Affichage de l'autorisation d'urbanisme sur le terrain

Dès qu'une autorisation d'urbanisme (un permis de construire ou une déclaration préalable) vous est accordée, vous devez informer les tiers de votre projet. Ses principales caractéristiques sont affichées sur un panneau placé sur votre terrain de manière à être bien visible de la voie publique. À partir du premier jour de cet affichage et pendant 2 mois, les tiers peuvent exercer un recours contre l'autorisation d'urbanisme. L'affichage doit être maintenu pendant toute la durée des travaux.

Recensement à 16 ans

Rappel: Il est obligatoire de se faire recenser entre le jour de ses 16 ans et le dernier jour du 3ème mois qui suit celui de l'anniversaire. À la suite du recensement, la Mairie vous délivrera une attestation et vous serez convié(e) à participer à la journée défense et citoyenneté. L'attestation transmise par la Mairie est nécessaire pour se présenter aux examens et concours publics. Vous pouvez vous présenter en Mairie, aux horaires d'ouverture de l'accueil (du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et le samedi de 10h à 12h). Vous devez vous munir de votre carte d'identité et du livret de famille.



Commerces

Nouveau au Bar Des Amis : le paiement de proximité.

Vous pouvez désormais régler vos factures d'impôts, de service public local (crèche, ordures ménagères, transports scolaires, etc.) ou une amende, en espèces (montant maximum 300€) ou en carte bancaire (montant illimité, excepté pour les avis d'imposition : paiement limité à 300€.) Présentez-vous muni de la facture. Celle-ci doit obligatoirement porter la mention « paiement possible chez le buraliste partenaire agréé » ainsi qu'un Datamatrix en bas à gauche (similaire à un QR code).

Mairie: 02 99 45 01 62 - mairie@dinge.fr Bibliothèque: 02 23 25 15 59 - mairie.bilbiotheque@dinge.fr CCAS: 02 99 45 09 13 - mairie.ccas@dinge.fr



Dingé bouge

Familles Rurales



L'Accueil de loisirs proposera aux enfants d'explorer la nature en sommeil en hiver. Que font les plantes et les

animaux de nos campagnes lorsque le froid est là ? Que pouvons-nous faire pour les aider à passer l'hiver ? L'équipe d'animation a préparé de nombreux jeux de découverte, et des bricolages de mangeoires, refuges, plantations... Une sortie à l'Ecocentre de la Taupinais est programmée le mercredi 17/02.

Renseignements et inscriptions : Céline Riem 06.50.50.82.18 / al.dinge@famillesrurales.org

Communiqués

Inscription à l'école publique Anne Sylvestre

Afin de préparer au mieux la rentrée 2021, si vous envisagez de scolariser votre enfant né avant le 1 er septembre 2019, à l'école publique Anne Sylvestre l'an prochain, n'hésitez pas à contacter la directrice, Madame LE RAY, à partir du mois de janvier 2021, au : 02.99.45.02.48 ou ecole.0350221a@ac-rennes.fr. Mme LE RAY pourra vous recevoir sur rendez-vous.

Inscriptions à l'école privée Sainte-Famille

Vous pouvez, dès à présent, inscrire votre enfant pour la future année scolaire 2021-2022. L'école Sainte Famille accueille les toutes petites sections tout au long de l'année scolaire. Pour tous renseignements et inscriptions, n'hésitez pas à contacter la directrice, Mme TIREL Marie-Line par téléphone au : 02.99.45.01.63 ou par mail à l'adresse suivante : ecole.sainte-famille@orange.fr

Calendrier des pompiers d'Ille et Rance

Chère concitoyenne, cher concitoyen, l'année 2020 fut une année particulière à bien des égards. Pour préserver la santé de toutes et tous, nous avons fait efforts et sacrifices. La fin de l'année est traditionnellement la période où nous pouvons nous rencontrer autour de la distribution des calendriers. Ce ne sera malheureusement pas possible sous la forme habituelle cette année. En effet, la première mission des pompières et pompiers est la protection de la population. Cette année, nous allons donc tout mettre en œuvre pour faire barrière au virus. Nous avons laissé à discrétion de chaque équipe de calendrier de

s'organiser au mieux pour vous protéger. Ainsi, certain(e)s vous déposeront les calendriers dans vos boîtes à lettres, d'autres vous les apporteront directement (tout en respectant les gestes barrières, avec des masques, en se désinfectant les mains entre chaque maison, en gardant une distance suffisante pour vous protéger). Votre accueil nous est cher. Nous vous remercions également pour votre générosité chaque année. Comme nous ne nous croiserons peut-être pas cette année, nous vous proposons plusieurs solutions pour participer à la vie de notre caserne d'incendie et de secours : vous trouverez dans votre boîte à lettres une enveloppe que vous pourrez nous envoyer par la poste (l'adresse est déjà indiquée, n'oubliez cependant pas le don (chèque ou espèce) et le timbre. Vous pouvez également déposer l'enveloppe directement dans la boîte à lettre de la caserne de Montreuil-sur-Ille (Le Stand, en sortant de Montreuil direction Guipel,

juste après le garage automobile) ou Guipel (La Justice, direction Hédé). Vous pouvez également faire un don sur HelloAsso.com (https://bit.ly/3mmKjBn) : pas de minimum, paiement 100% sécurisé. Vous pouvez scanner directement le code ci-contre



depuis votre smartphone pour accéder au site de don.



Rénov'Habitat... Economisons notre énergie !

Rénov'Habitat Bretagne est un service du Pays de Saint-Malo à disposition gratuite de tous les

Pour rencontrer le service – 2 solutions :

- A la Maison France Services à Combourg le 3ème vendredi du mois sur RDV au 02 23 16 45 45
- A la Maison de l'Habitat à Saint-Malo du lundi au vendredi / de 13h30 à 17h30 sur RDV au 02 99 21 17 27

Travaux SNCF

Dans le cadre du plan national de rénovation du réseau, SNCF Réseau a procédé, de nuit, de mai à août 2020, à

des travaux de renouvellement des voies ferrées entre les villes de Chevaigné et de Dingé dans le but de maintenir le niveau de sécurité du réseau et optimiser la régularité. Il reste à ce jour les travaux de finitions à réaliser. Ces travaux de finitions seront réalisés du 4 au 30 janvier 2021, de nuit, du lundi au samedi, de 22h à 6h. Ce type de travaux peut malheureusement engendrer des nuisances sonores pour les riverains (bruit d'engins ferroviaires, système d'annonce de mouvement des engins de travaux ...) et ceci malgré le respect de la réglementation en vigueur et les efforts des équipes SNCF Réseau et des entreprises pour limiter au maximum le bruit.

Mission Locale



La mission locale est un service destiné aux jeunes de 16 et 25 ans (inclus) et sortis du système MISSION LOCALE scolaire, quel que soit le niveau scolaire, diplômé ou non.

Pour quoi ? Préparer son avenir professionnel, un projet de formation, d'emploi, d'apprentissage...:

Quels métiers recrutent ? Où trouver des offres ? Besoin de formation ? Comment préparer un entretien d'embauche?

La vie quotidienne : Comment passer son permis ? Trouver un scooter ? A qui s'adresser pour trouver un logement ? Se soigner ? Partir à l'étranger en mission ; pourquoi pas ? Comment financer et être aidé financièrement dans ses projets?

La Mission Locale est là pour : des conseils et un accompagnement personnalisé par un conseiller.

La Garantie Jeunes : un accompagnement renforcé avec des temps en collectif et une allocation mensuelle (497€ sous condition).

Un espace coopératif pour refaire son CV, consulter des offres.

Des rencontres avec des employeurs : simulations visites d'entreprise, d'entretiens, job dating, parrainages.

Des stages et négociations d'emploi avec suivi en emploi

Nous rencontrer:

A Saint-Malo, 35 avenue des comptoirs (quartier Madeleine) du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h à et le vendredi de 13h30 à 18h, mais aussi à l'espace Bougainville et au Pôle-jeunesse

Sur un point de permanence peut être plus proche de chez vous : Dinard, Cancale, Dol-de Bretagne, Pleine-Fougères, Combourg, Tinténiac, Pleurtuit, Roz sur Couesnon

Des infos, prendre RDV: 02.99.82.86.00 ou 24/24 sur notre site www.mlstmalo.bzh

Le Point Accueil Ecoute Jeunes

Le Point Accueil Ecoute Jeunes/PAEJ est un service d'écoute et de soutien qui s'adresse aux jeunes de 12 à



29 ans et à leurs parents. L'écoutante peut recevoir les jeunes en individuel ainsi que les parents et leurs enfants en entretiens familiaux ou encore les parents qui souhaitent échanger au sujet de leur relation avec leurs adolescents. Les entretiens sont gratuits et confidentiels.

Pour quoi ? Echanger sur les difficultés dans les relations parents/ enfants, les angoisses du jeune liées à de l'isolement, la rupture de parcours scolaire ou professionnel, les tensions et incompréhensions envahissantes...

Rencontrer le PAEJ: L'écoutante peut se rendre sur rendez-vous sur tout le territoire de Saint-Malo : Combourg, Tinténiac, Dinard, Dol de Bretagne, mais aussi à Ploubalay/Beaussais. Pour prendre rendez-vous: Contacter Sylvie Benoit au 0800 804 001.

Possibilité également de prendre rendez-vous en ligne à Saint-Malo sur le site du PAEJ:

www.mlstmao.bzh/paej

Délections canines

Rappel : Par mesure d'hygiène, les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, le stade et ses abords, espaces des jeux publics pour enfants

Les propriétaires ou possesseurs de chien sont tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur tout le domaine public communal.



et toute
l'équipe municipale
vous souhaitent
leurs meilleurs vœux
pour cette
nouvelle année







